



Carrefour Hypermarché SAS

Direction Aménagement et Espaces Marchands
1 rue Jean Mermoz
ZAE Saint-Guénault – BP 60 075
91002 Evry cedex
Tél : 01.60.91.37.37

**DDTM
Service des Procédures
Environnementales
Cité Administrative BP 90
33090 BORDEAUX Cedex**

A l'attention de Pascaline Gerbier,

Vos références :

**Courrier DDTM du 17 novembre 2011
Courrier DREAL FP-UT33-EI-11-860**

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Code de l'Environnement - Partie Réglementaire

**DÉCLARATION DE CESSATION D'EXPLOITATION
D'INSTALLATIONS CLASSÉES SOUMISES A AUTORISATION**

Je soussigné, Trevisan Francis,

Agissant au nom de SOGARA STATIONS SERVICE dont le siège social se situe Z.I. Route de Paris -
14120 MONDEVILLE

DÉCLARE :

1) avoir cessé l'exploitation au Centre Commercial Régional les Rives d'Arcins à Bègles (33)
d'installations répertoriées dans la nomenclature des installations classées pour la protection de
l'environnement : la station service CARREFOUR de Bègles soumise à autorisation préfectorale sous les
rubriques :

1434-1a : Autorisation,
1432-2b : Déclaration.

2) avoir, conformément à l'article R. 512-39-1 du Code de l'Environnement :

procédé à l'évacuation ou l'élimination des produits dangereux et à « la gestion » des déchets présents sur le site

Vous trouverez à ce titre en pièces jointes :

- Le certificat d'intervention de la société SANITRA en date du 23/03/12 pour le pompage, le nettoyage et la neutralisation des cuves carburants de l'ancienne station service.
- Le certificat d'intervention de la société SANITRA en date du 02/04/12 pour le pompage, le nettoyage du séparateur hydrocarbures de la station service, avec le bordereau de suivi des déchets associé (9 tonnes environ)
- Le certificat de pompage et d'évacuation d'eaux + hydrocarbures (fouille appareils de distribution + cuves) de la société SANITRA en date du 15/05/12 (quantité environ 1 tonne)
- Les certificats de destruction des cuves et des ferrailles de la société BARTIN en date du 24/05/12
- Le courrier de la société GARCIA en date du 31/05/12 attestant du tri et de l'évacuation de l'ensemble des déchets vers des filières agréées.
- Le dossier de récolement sur la gestion des terres lors des travaux de démantèlement de la société BURGEAP du 18/06/12 (avec les volumes traités, la destination des déchets, les bordereaux de prise en charge)

interdit ou limité l'accès au site,

supprimé les risques d'incendie et d'explosion,

pris les dispositions nécessaires pour la surveillance des effets de l'installation sur son Environnement.

A date, nous avons pu conserver 5 piézomètres sur le site. Des prélèvements et analyses sur les eaux souterraines ont été effectués le 23 avril 2012. Les résultats sont contenus dans le dossier de récolement sur la gestion des terres lors des travaux de démantèlement, de la société BURGEAP du 18/06/12 joint.

Des travaux sont en cours pour les futures voiries d'accès du centre commercial. Nous ne savons pas à ce jour si nous allons pouvoir conserver les piézomètres existants. Nous nous efforcerons avec la collaboration de la direction du centre commercial SEGECE (maître d'ouvrage des travaux) et la CUB (futur gestionnaire des accès) de maintenir la surveillance semestrielle requise.

placé le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du Code de l'Environnement et qu'il permette un usage futur du site déterminé selon les dispositions des articles R. 512-39-2 et R. 512-39-3,

Fait à

Bègles

le

13.07.2012

Signature

.....


Coulanges-lès-Nevers le 31 mai 2012.

**CARREFOUR BEGLES
CENTRE COMMERCIAL LES RIVES
D'ARCINS**

33130 BEGLES

Monsieur,

Par ce présent courrier j'atteste sur l'honneur que tous les déchets générés par la démolition de la station service de Carrefour Bègles, ainsi que du magasin Feu Vert, ont été éliminés, par nos soins, vers des filières agréées.

Bétons de démolition : Plateforme de recyclage MVA – Libournes – (570 tonnes environ).

Ferrailles (tuyauterie, cuve, auvent...) : Martin Recycling – Bègles (76 tonnes environ)

Bois, plastique, d.i.b. : CET Classe 2 – Véolia – Pompignac (37 tonnes environ).

Nous pouvons présenter tous les bons de pesées, si vous le souhaitez.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fabrice GARCIA,



CARREFOUR

Station-service Rives d'Arcins
BEGLES (33)

Dossier de récolement de la gestion des terres lors des travaux de démantèlement



Rapport RESISO1441-01

18/06/2012



CARREFOUR

Dossier de récolement de la gestion des terres lors travaux de démantèlement de la station-service

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction		Vérification		Validation	
			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Rapport initial	18/06/2012	01	A.BIVER		F.TRONEL		F.BOUDRIERES	
		02						
		03						
		04						

Numéro de rapport :	RESISO1441-01
Numéro d'affaire :	A27898
N° de contrat :	CESISO111037
Domaine technique :	SP02
Mots clé du thésaurus	POLLUTION HCT BTEX

BURGEAP AGENCE SUD-OUEST

Bâtiment 51 rue des Terres Neuves

33130 BEGLES

Téléphone : 33(0)5 56 49 38 22 Télécopie : 33(0)5 56 49 89 69

e-mail : agence.de.bordeaux@burgeap.fr

RESISO1441-01/ CESISO111037	
ABI - FT - FB	
18/06/2012	Page : 2

SOMMAIRE

Synthèse non technique	5
Synthèse technique	6
Avant-propos	8
1. Contexte des travaux	9
1.1 Présentation des travaux	9
1.2 Aménagement d'une aire de stockage temporaire	9
1.3 Seuils de dépollution	9
2. Suivi des travaux relatifs à la dépollution des zones terrassées	9
2.1 Description des opérations	9
2.1.1 Méthodologie de tri des matériaux	10
2.1.2 Chronologie des opérations	10
2.2 Valeurs de comparaison pour les résultats des analyses de sols	11
2.3 Gestion des matériaux reconnus souillés	11
2.3.1 Contrôle des matériaux reconnus souillés	11
2.3.2 Transport et traitement des matériaux souillés	13
2.4 Qualité des terrains laissés ou remis en place	13
2.4.1 Contrôle des fonds et flancs de fouille	13
2.4.2 Contrôle des terres triées	14
2.4.3 Conditionnement des échantillons	15
2.4.4 Résultats des analyses des échantillons	15
2.4.4.1 Teneurs résiduelles mesurées sur les flancs et fonds de fouilles	15
2.4.4.1 Contrôle de la qualité des matériaux triés utilisés pour le remblaiement des fouilles	18
3. Contrôle de la qualité des eaux souterraines à l'issue des terrassements	20
3.1 Piézométrie en avril 2012	20
3.2 Valeurs de référence pour les eaux souterraines	20
3.3 Résultats des analyses au laboratoire sur les eaux souterraines	21
3.4 Commentaire	21
4. Conclusion	22
FIGURES	23
ANNEXES	26

TABLEAUX

Tableau 1 : Contrôle de la qualité des terres souillées éliminées en biocentre	12
Tableau 2 : Quantité de terres souillées éliminées hors site	13
Tableau 3 : Prélèvements de contrôle de la qualité des terres dans les fouilles	14
Tableau 4 : Prélèvements de contrôle de la qualité des terres	14
Tableau 5 : Résultats des analyses de flancs de fouille des cuves	16
Tableau 6 : Résultats des analyses de flancs et fond de fouille du séparateur	17
Tableau 7 : Résultats des analyses des flancs de fouille dépotage et postes de distribution	18
Tableau 8 : Résultats des analyses sur les stocks de terres triées réutilisées sur site	19
Tableau 9 : Niveaux piézométriques mesurés le 23 avril 2012	20
Tableau 10 : Résultats des analyses sur les eaux souterraines	21

FIGURES

- Figure 1 : Localisation des prélèvements de sols sur l'ancienne station-service
 Figure 2 : Résultats des analyses sur les eaux souterraines

ANNEXES

- Annexe 1 Planche photographique des travaux
 Annexe 2 Résultats des analyses sur les parois FS1, FS2 et S6-1 avant purge complémentaire
 Annexe 3 Certificat d'Acceptation Préalable
 Annexe 4 Bordereaux de suivi de déchets
 Annexe 5 Bordereaux d'analyses du laboratoire sur les matériaux
 Annexe 6 Fiches de prélèvement des eaux souterraines
 Annexe 7 Bordereaux d'analyses du laboratoire sur les eaux souterraines
 Annexe 8 Limites des études de pollution

Synthèse non technique

Dans le cadre du réaménagement de la zone d'activité commerciale des « Rives d'Arcins » sur la commune de Bègles (33), la station-service CARREFOUR a été déplacée. Ainsi, l'ancienne station-service a cessé son activité (soumise à autorisation) en avril 2012 pour être démantelée en mai 2012 et laisser la place à des travaux de réaménagements de voirie (en cours en juin 2012).

Un diagnostic de pollution initial avait été réalisé par ATI Service en octobre 2008 mettant en évidence une problématique hydrocarbures (C5 à C40 et BTEX) au droit des zones de cuves mais également au niveau des séparateurs (sondage S12), zones de dépotage (sondage S6) et volucompteurs (sondage S8).

A la demande de CARREFOUR, BURGEAP a réalisé le suivi des excavations, du tri et de l'évacuation de matériaux souillés en centre de traitement agréé. BURGEAP a également effectué les prélèvements et les analyses des matériaux demeurés ou remis en place sur le site de l'ancienne station-service des Rives d'Arcins et les prélèvements et analyses des eaux souterraines entre mars et mai 2012.

Les matériaux souillés mis en évidence au cours de ces travaux ont fait l'objet d'une procédure d'évacuation : au total **441,12 tonnes** de matériaux ont été transportés vers le biocentre agréé de Changé (53) pour y subir un traitement par voie biologique.

Après excavation, les résultats analytiques obtenus sur les échantillons de matériaux demeurés ou remis en place ont permis de mettre en évidence des teneurs en hydrocarbures inférieures à 500 mg/kg (à l'exception du fond de fouille du séparateur à 581 mg/kg, qui n'a pas pu être re-purgé en raison de la présence d'eau) et des teneurs en hydrocarbures aromatiques volatils inférieures à 6 mg/kg au droit de l'ensemble des points de prélèvements.

Au regard de ces résultats et étant donné l'usage envisagé sur le site, à savoir de la voirie, aucune mesure de gestion complémentaire n'est préconisée et une évaluation qualitative des risques sanitaires n'apparaît pas justifiée.

Les travaux de démantèlement et terrassement n'ayant pas été menés au-delà du niveau de la nappe, en cas d'excavations sous le niveau de la nappe il est envisageable de rencontrer des matériaux encore impactés.

Le contrôle de la qualité des eaux souterraines en avril 2012 montre un impact en hydrocarbures au droit du site, les travaux de démantèlement menés sur le site devraient contribuer à une amélioration de la qualité de ces eaux, à vérifier lors des prochaines campagnes de suivi.

Etant donnée la présence de pollution résiduelle, en cas de changement d'usage, des mesures de gestion complémentaires et/ou des calculs de risques sanitaires seront à envisager afin de s'assurer de la compatibilité du site avec l'usage envisagé.

Synthèse technique

Client	CARREFOUR
Informations sur le site lui-même	<ul style="list-style-type: none"> • Adresse du site : ZAC Tartifume – Centre commercial Rives d’Arcins – 33130 BEGLES • Références cadastrales : section BM parcelle 75 • Superficie totale d’environ 17 hectares dont environ 5 000 m² d’emprise pour la station-service • Les installations de la station-service qui était soumise à autorisation, ont été démantelées en mai 2012. Les fouilles liées aux travaux de dépollution ont été en grande partie remblayées. • Des travaux sont en cours sur le site pour la mise en place d’une voirie en partie enterrée sous un rond-point (trémie).
Contexte de la mission	Cette mission d’assistance à Maîtrise d’Ouvrage est réalisée dans le cadre de la cessation d’activité de la station-service et de son démantèlement.
Projet d’aménagement	Le projet envisagé est composé de voiries.
Historique succinct	<ul style="list-style-type: none"> • depuis 1996 : station-service carrefour
Géologie / hydrogéologie	<p>Selon les données de diagnostics antérieurs (rapport ATI Services oct. 2008 – coupes des piézomètres), les terrains qui seront rencontrés sont vraisemblablement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des remblais, présents de la surface à environ 1 m de profondeur, • des horizons sableux jusqu’à environ 3-4 m de profondeur ; • un horizon argileux jusqu’à 5-6 m de profondeur, • puis des limons sableux ou argiles graveleuses au-delà. <p>Il existe une nappe dans les horizons sableux superficiels ; selon les mesures réalisées en avril 2012, son niveau se situe entre 0,4 et 1 m de profondeur par rapport au sol</p>
Impacts identifiés lors des précédentes études	<ul style="list-style-type: none"> • Les sources de pollution potentielles étaient les cuves d’hydrocarbures, les canalisations et séparateurs. Tous ces équipements ont été démantelés. • Les principaux polluants identifiés dans les sols sont les hydrocarbures totaux (C10 à C40) et BTEX. • Les principaux polluants identifiés dans les eaux souterraines sont les hydrocarbures (C5 à C40) totaux et BTEX.
Nature des investigations réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des terrassements pour assurer le tri des terres (PID et constats visuels), • Prélèvements et analyses d’échantillons de sols pour contrôle de leur qualité, • Prélèvements et analyses d’échantillons d’eaux souterraines pour contrôle de leur qualité, • Elimination des terres souillées
Composés recherchés	<ul style="list-style-type: none"> • Sols : HCT C10-C40, BTEX, HAP, 8 métaux • Eaux : HCT C5-C10, HCT C10-C40, BTEX
Impacts identifiés lors de cette étude	<ul style="list-style-type: none"> • Elimination en biocentre de 441,12 tonnes de terres souillées par des hydrocarbures et BTEX,

	<ul style="list-style-type: none"> • présence résiduelle d'hydrocarbures dans les sols à des teneurs inférieures à 581 mg/kg ; • présence résiduelle de BTEX dans les sols à des teneurs inférieures à 6 mg/kg ; • présence résiduelle de métaux dans les sols à des teneurs supérieures au bruit de fond ; • hydrocarbures volatils dans les eaux souterraines sur site
Schéma conceptuel	<ul style="list-style-type: none"> • Sources : sols impactés, nappe comportant des composés volatils • Cibles : personnes en extérieur sur voirie • Voies d'expositions : inhalation en extérieur
Conséquences sur le projet / recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux de démantèlement et terrassement n'ayant pas été menés au-delà du niveau de la nappe, en cas d'excavations sous le niveau de la nappe il est envisageable de rencontrer des matériaux encore impactés. • Etant donnée la présence de pollution résiduelle, en cas de changement d'usage, des mesures de gestion complémentaires et/ou des calculs de risques sanitaires seront à envisager afin de s'assurer de la compatibilité du site avec l'usage envisagé.

Avant-propos

Dans le cadre du réaménagement de la zone d'activité commerciale des « Rives d'Arcins » sur la commune de Bègles (33), la station-service CARREFOUR a été déplacée. Ainsi, l'ancienne station-service a cessé son activité (soumise à autorisation) en avril 2012 pour être démantelée en mai 2012 et laisser la place à des travaux de réaménagements de voirie (en cours en juin 2012).

Un diagnostic de pollution initial avait été réalisé par ATI Service en octobre 2008 mettant en évidence une problématique hydrocarbures (C5 à C40 et BTEX) au droit des zones de cuves mais également au niveau des séparateurs (sondage S12), zones de dépotage (sondage S6) et volucompteurs (sondage S8).

La société CARREFOUR a missionné BURGEAP pour une assistance à maîtrise d'ouvrage et un suivi des travaux relatifs à la dépollution des zones terrassées dans le cadre du démantèlement des installations pétrolières.

BURGEAP a effectué le suivi des opérations d'excavation de terres, le tri et l'évacuation de matériaux souillés en centre de traitement agréé, le prélèvement et l'analyse de matériaux demeurés ou remis en place, le prélèvement et l'analyse des eaux souterraines dans les piézomètres encore en place après excavation des terres.

Les opérations se sont déroulées du 16 mars au 22 mai 2012.

Le rapport présente la chronologie des travaux, l'ensemble des résultats des analyses de matériaux et des eaux souterraines, le bilan des terres souillées éliminées en centre de traitement agréé et présente la qualité résiduelle du sous-sol du site au droit des zones remaniées à l'issue des travaux de démantèlement.

Notre mission se base sur les textes et outils de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués en France de février 2007 et les exigences de la **norme AFNOR NF X 31-620 « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués »**, révisée en juin 2011.

Nous nous plaçons dans une mission de type **CONT**, dont les objectifs sont les suivants :

- Contrôle de la mise en œuvre des mesures de gestion ;
- Vérification de la conformité des travaux.

1. Contexte des travaux

1.1 Présentation des travaux

L'entreprise GARCIA, missionnée par le Maître d'Ouvrage CARREFOUR, était en charge des travaux de démantèlement de la station-service. Le maître d'œuvre de l'opération était le cabinet A&A Estate.

BURGEAP en tant qu'assistant « dépollution » du Maître d'Ouvrage a réalisé un suivi partiel du chantier pendant les phases de mise à jour et d'excavation des matériaux au droit des zones susceptibles d'être polluées identifiées dans le diagnostic initial ATI Services d'octobre 2008.

En préalable aux interventions de BURGEAP, l'entreprise de travaux a réalisé :

- une aire de stockage provisoire des matériaux souillés,
- le démantèlement des dalles en béton au droit des cuves, puis au droit des pistes de distribution de carburant,
- l'extraction des cuves.

1.2 Aménagement d'une aire de stockage temporaire

Préalablement aux travaux d'excavation et de tri, une aire de stockage temporaire des matériaux souillés a été aménagée par l'entreprise de travaux GARCIA.

Cette aire, de forme rectangulaire (11 m x 17 m) et d'une superficie d'environ 187 m², a été implantée en partie sud-est du site de la station sur une aire goudronnée ; la pose préalable d'une bâche plastique noire sur un merlon périphérique constitué de terre végétale issue du site permettait d'assurer l'étanchéité de cette aire.

A la fin de la mise en stock des terres excavées souillées sur l'aire, les matériaux ont été couverts avec un polyane afin de limiter la diffusion des odeurs et d'éviter leur lessivage par les eaux météoriques.

1.3 Seuils de dépollution

En accord avec le Maître d'Ouvrage les seuils retenus, au démarrage des travaux, pour les teneurs résiduelles dans les sols des parois de fouilles d'excavation, sont :

- HCT C10-C40 : seuil de 500 mg/kg
(issu du guide de réutilisation des terres excavées en technique routière et dans les projets d'aménagement – rapport BRGM 60013-FR de février 2012) ;
- somme des BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylènes) : seuil de 6 mg/kg.

Les métaux et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ont été recherchés dans les sols à titre indicatif, il n'y a pas eu de seuil de dépollution préalablement défini.

2. Suivi des travaux relatifs à la dépollution des zones terrassées

2.1 Description des opérations

Les travaux de démantèlement de la station-service se sont déroulés entre le 16 mars et le 22 mai 2012. Une planche photographique des travaux est présentée en **annexe 1**.

BURGEAP a suivi partiellement les travaux de démantèlement afin de trier et contrôler les terres lors des terrassements et dans les fouilles d'excavation.

2.1.1 Méthodologie de tri des matériaux

Un représentant de BURGEAP a été détaché sur place pendant les opérations d'excavation des matériaux afin d'en assurer le suivi et le tri sur la base de tests de terrain au PID et de constats visuels.

L'essentiel du tri des terres a été effectué sur la base d'une réaction inférieure ou supérieure à 50 ppm au PID, corroboré avec les constats organoleptiques.

A noter que les mauvaises conditions météorologiques lors des interventions sur les deux dernières fouilles (dépotage et postes de distribution) ont rendu très difficile les tests de terrain pour le tri et contrôle des matériaux.

2.1.2 Chronologie des opérations

Les opérations ont été effectuées au moyen d'une pelle mécanique munie d'un godet rétro pour les travaux de terrassement. Elles se sont déroulées selon la chronologie suivante :

- opérations d'excavation et de tri des matériaux au droit de la fouille des cuves (à partir du 21/03/2012) puis :
 - ❖ stockage temporaire des matériaux identifiés comme souillés sur l'aire de stockage provisoire et échantillonnage (T.I. 1),
 - ❖ mise en dépôt temporaire des matériaux identifiés comme non souillés (TP1, TP2) sur zone munie d'un enrobé,
- pompage des eaux de fond de fouille des cuves présentant des pellicules de flottant par SANITRA à la demande du Maître d'Ouvrage,
- seconde partie de purge des parois de la fouille des cuves semblant impactées,
- prélèvements d'échantillons de sols représentatifs des flancs des fouilles (FC1, FC2, FC3 et FC4) (entre le 6 et le 19/04/2012), le fond de la fouille étant en eau, il n'a pas pu être réalisé de prélèvement de fond de fouille,
- opérations d'excavation et tri des matériaux au droit de la fouille du séparateur, du poste de dépotage (sondage S6 du diagnostic initial), des pistes de distribution (sondage S8 du diagnostic initial), puis :
 - ❖ stockage temporaire des matériaux identifiés comme souillés sur l'aire de stockage provisoire (T.I. 2),
 - ❖ mise en dépôt temporaire des matériaux identifiés comme non souillés (TP3-1, TP3-2, TP4),
- prélèvements d'échantillons de sols représentatifs des flancs des fouilles du séparateur (FS1, FS2, FS3 et FS4), et du fond de fouille (FFS) (entre le 6 et le 19/04/2012),
- prélèvements d'échantillons de sols représentatifs des parois des fouilles réalisées au droit du dépotage (S6-1, S6-2) et des postes de distribution (S8) (le 19/04/2012),
- analyse au laboratoire des échantillons,
- sur la base des résultats de la première série d'analyses,
 - les parois de la fouille du séparateur FS1 et FS2 ont été « re-grattées », les teneurs en hydrocarbures et BTEX étant encore significatives (voir en **annexe 2**),

- la paroi S6-1 de la fouille du dépotage a également été reprise car présentant des teneurs significatives en hydrocarbures et BTEX (voir **annexe 2**),
 - les prélèvements de parois de fouille ont été réalisés après ré-intervention (FS1 bis, FS2 bis, S6-1 bis) (2/05/2012),
 - le stock de terres triées TP3-1 présentant encore une teneur significative en hydrocarbures (3 430 mg/kg), les terres ont été transférées sur l'aire de stockage temporaire de matériaux souillés (T.I. 2).
- évacuation et traitement hors site des matériaux souillés (T.I.I 1 et T.I. 2) dans un centre agréé, les 11, 14 et 16 mai 2012.

Après l'intervention de BURGEAP, l'entreprise de travaux GARCIA a remblayé en partie les fouilles avec les matériaux présentant des teneurs en hydrocarbures totaux inférieures à 500 mg/kg et des teneurs en BTEX inférieures à 6 mg/kg (stocks TP1, TP2, TP3-2 et TP4).

2.2 Valeurs de comparaison pour les résultats des analyses de sols

Les concentrations dans les terres excavées seront comparées aux valeurs guide de référence :

- seuils d'acceptation dans les installations de stockage pour déchets inertes (ISDI) définis par l'arrêté du 28/10/2010.
- pour les métaux, les valeurs de bruit de fond géochimique définies par l'INRA (Teneurs totales en éléments traces métalliques dans les sols ordinaires, Henri Baize, 1997).

Les concentrations dans les sols restant en place sur les parois de fouille seront comparées aux valeurs guides :

- pour les HCT et BTEX aux seuils de dépollution préalablement définis avec le Maître d'Ouvrage ;
- pour les métaux, les valeurs de bruit de fond géochimique définies par l'INRA (Teneurs totales en éléments traces métalliques dans les sols ordinaires, Henri Baize, 1997).

2.3 Gestion des matériaux reconnus souillés

2.3.1 Contrôle des matériaux reconnus souillés

Les matériaux reconnus souillés sur la base des constats visuels et des mesures sur le terrain des composés volatils à l'aide du PID (détecteur par photo-ionisation) ont été mis en stock temporaire sur l'aire étanche.

Le stock de terres TP3-1 initialement trié comme potentiellement propre a été redirigé sur l'aire étanche pour élimination en centre de traitement agréé au vu de la teneur en hydrocarbures totaux bien supérieure à 500 mg/kg.

Deux stocks ont été constitués et échantillonnés (TI1 et TI2). Les échantillons ont été réalisés par prélèvement moyen représentatif de l'ensemble du tas et mis en pots de 2 litres fournis par le laboratoire pour la réalisation des tests d'acceptation en décharge.

Les bordereaux d'analyse du laboratoire sont présentés en **annexe 5**.

2.3.2 Transport et traitement des matériaux souillés

Le transport des matériaux souillés a fait l'objet d'un Bordereau de Suivi de Déchets, signé par le technicien de BURGEAP en lieu et place du Maître d'Ouvrage (CARREFOUR - SOGARA FRANCE).

La procédure d'acceptation a fait l'objet de l'établissement d'un Certificat d'Acceptation Préalable (CAP) (**annexe 3**).

L'ensemble des matériaux souillés excavés a été chargé par l'entreprise de travaux dans des camions bennes bâchés, à l'aide d'une pelle mécanique pour être évacué vers le centre de traitement agréé retenu dont la quantité est reportée dans le tableau suivant (voir BSD en **annexe 4**) :

Tableau 2 : Quantité de terres souillées éliminées hors site

Date de chargement	Nombre de camions	Quantité de terres (tonnes)	Destination	Mode de traitement
11/05/2012	7	221,46	SECHE Changé (53)	Biocentre puis stockage
14/05/2012	6	195,88	SECHE Changé (53)	Biocentre puis stockage
16/05/2012	1	23,78	SECHE Changé (53)	Biocentre puis stockage
TOTAL	14	441,12		

2.4 Qualité des terrains laissés ou remis en place

2.4.1 Contrôle des fonds et flancs de fouille

Avant le remblaiement total ou partiel des fouilles, des échantillons de matériaux ont été prélevés :

- en flancs de fouille de la zone des cuves ;
- en flancs et fond de fouille du séparateur ;
- sur les parois excavées au droit du dépotage ;
- sur la zone excavée au droit des postes de distribution.

Les différents prélèvements sont répertoriés dans le tableau suivant et localisés sur la **figure 1** :

Tableau 3 : Prélèvements de contrôle de la qualité des terres dans les fouilles

Emprise de la zone de travaux	Référence du prélèvement ⁽¹⁾	Localisation / fouille
Fouille des cuves	FC1	Ouest
	FC2	Nord
	FC3	Est
	FC4	Sud
Fouille du séparateur	FFS	Centrale
	FS1	Ouest
	FS2	Nord
	FS3	Est
	FS4	Sud
Fouille poste de distribution	S8	Centrale
Fouille du dépotage	S6-1	Est
	S6-2	Ouest

⁽¹⁾ :F/ : Echantillon composite du fond ou flanc de la fouille.

2.4.2 Contrôle des terres triées

Les stocks de terres triées constitués temporairement sur le site en attente des résultats d'analyses sont localisés sur la **figure 1**.

Tableau 4 : Prélèvements de contrôle de la qualité des terres

Référence du prélèvement ⁽¹⁾	Origine des terres	Utilisation
TP1	Stock de terres excavées de la fouille des cuves, identifiée comme peu impactées	Remblaiement fouille des cuves
TP2	Stock de terres triées issues de la fouille des cuves	Remblaiement fouille des cuves
TP3-2	Stock de terres triées issues de la fouille du dépotage et des postes de distribution	Remblaiement fouille des cuves
TP4	Stock de terres triées issues de la fouille du séparateur	Remblaiement fouille du séparateur

TP i : Echantillon composite du stock des matériaux réutilisés pour remblaiement.

2.4.3 Conditionnement des échantillons

Pour chaque point de prélèvement les échantillons de matériaux ont été conditionnés en pots en polypropylène de 250 ml, étiquetés et référencés (n° échantillon, date de prélèvement, chantier, opérateur).

Les échantillons de terres triées (stocks de terres identifiées comme non impactées) ont été conditionnés dans des pots de 2 litres fournis par le laboratoire pour réalisation de tests de lixiviation.

Les échantillons ainsi conditionnés ont été stockés dans une caisse à l'abri de la lumière et de la chaleur avec des pains de glace pour l'acheminement vers le laboratoire d'analyses.

2.4.4 Résultats des analyses des échantillons

2.4.4.1 Teneurs résiduelles mesurées sur les flancs et fonds de fouilles

Les tableaux 5, 6 et 7 synthétisent les résultats des analyses de contrôle des parois des différentes fouilles. Les bordereaux d'analyses du laboratoire sont présentés en **annexe 5**.

Tableau 5 : Résultats des analyses de flancs de fouille des cuves

			Fouille cuves				
		Bruit de fond sols ordinaires (ENRA)	Seuil de dépollution	FC1	FC2	FC3	FC4
Paramètres	Unités			06/04/2012	19/04/2012	19/04/2012	19/04/2012
Matière sèche	% P.B.			76			
Réfus pondéral à 2 mm	% P.B.			28,7			
Préparation physico-chimique (séchage à 40°C)							
Carbone Organique Total par Combustion	mg/kg MS			-			
Minéralisation Eau Régale - Bloc chauffant après p							
METALLUX							
Arsenic (As)	mg/kg MS	25		25	<4,92	11,3	14,2
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	0,45		1,89	<0,40	0,43	0,43
Chrome (Cr)	mg/kg MS	90		25,1	<5,00	14,4	20,2
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	20		128	7,29	41	57,3
Nickel (Ni)	mg/kg MS	60		20,3	3,28	11,2	14,8
Ploomb (Pb)	mg/kg MS	50		195	11,1	118	113
Zinc (Zn)	mg/kg MS	100		299	20,3	130	149
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,2		1,29	<0,10	0,39	0,46
HYDROCARBURES TOTAUX							
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS		500	118	82,9	94,5	340
HCT (>nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS			9,6	7,11	5,02	85,5
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS			20,4	7,52	13,7	115
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS			45,3	20,2	36,3	62,9
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS			42,9	48,1	39,5	77,5
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES							
Naphtalène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05	0,09
Acénaphthylène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	0,11	0,08
Acénaphthène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05	0,06
Fluorène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05	0,11
Phénanthrène	mg/kg MS			0,3	<0,05	0,19	0,22
Anthracène	mg/kg MS			0,11	<0,05	0,16	0,09
Fluoranthène	mg/kg MS			0,37	0,17	0,71	0,47
Pyrène	mg/kg MS			0,37	0,17	0,73	0,41
Benzo(a)anthracène	mg/kg MS			0,24	0,1	0,44	0,35
Chrysène	mg/kg MS			0,22	0,1	0,43	0,25
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS			0,24	0,16	0,61	0,5
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS			0,08	0,07	0,26	0,17
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS			0,15	0,11	0,4	0,35
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg MS			0,05	<0,05	0,1	0,1
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg MS			0,11	0,09	0,33	0,20
Indéno(1,2,3-c,d)pyrène	mg/kg MS			0,11	0,08	0,34	0,35
Somme des HAP	mg/kg MS			2,35<x<2,55	1,05<x<1,4	4,83<x<4,98	3,89
HYDROCARBURES AROMATIQUES VOLATILS							
Benzène	mg/kg MS			0,64	<0,05	<0,05	<0,05
Toluène	mg/kg MS			0,2	<0,05	<0,05	<0,05
Ethylbenzène	mg/kg MS			0,15	<0,05	<0,05	<0,05
m+p-Xylène	mg/kg MS			0,51	<0,05	<0,05	0,06
o-Xylène	mg/kg MS			0,17	<0,05	<0,05	<0,05
Somme des BTX			5	1,67	<LO	<LO	<0,26

<LO : teneur inférieure à la limite de quantification du laboratoire

jaune : teneur supérieure au bruit de fond géochimique

rouge : teneur supérieure au seuil de dépollution

Tableau 6 : Résultats des analyses de flancs et fond de fouille du séparateur

			Fouille séparateur					
		Bruit de fond sans excréments (INRA)	Seuil de dépollution	FFS	FS3	FS1bis	FS2bis	FS4
Paramètres	Unités			06/04/2012	05/04/2012	02/05/2012	07/05/2012	19/04/2012
Matière sèche	% P.B.			92,5	89,3			
Refus pondéral à 2 mm	% P.B.			50,2	49,3			
Préparation physico-chimique (séchage à 40°C)								
Carbone Organique Total par Combustion	mg/kg MS			-	-			
Minéralisation Eau Régule - Bloc chauffant après p								
METALLUX								
Arsenic (As)	mg/kg MS	25		11,5	14	15,4	22,8	11,3
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	0,45		0,66	0,57	0,47	1,16	<0,40
Chrome (Cr)	mg/kg MS	90		20,5	16	21,9	28,8	19,3
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	20		64,5	39,1	50,3	75,2	47,8
Nickel (Ni)	mg/kg MS	60		13,9	10,8	18,9	19,5	14,9
Ploomb (Pb)	mg/kg MS	50		115	83,7	82,1	109	80,5
Zinc (Zn)	mg/kg MS	100		147	103	129	138	95,3
Mercur (Hg)	mg/kg MS	0,2		0,52	0,36	0,31	1,23	0,5
HYDROCARBURES TOTALUX								
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS		500	581	150	51,9	442	82,1
HCT (>nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS			136	51,4	2,06	155	4,58
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS			225	54,7	6,50	183	14,5
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS			154	27,3	19,3	65,9	31,5
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS			65,6	16,4	24	38	31,4
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES								
Naphtalène	mg/kg MS			<0,22	<0,05	<0,05	0,11	<0,05
Acénaphthylène	mg/kg MS			0,31	0,07	0,07	0,08	0,14
Acénaphthène	mg/kg MS			0,23	<0,05	<0,05	<0,05	0,08
Fluorène	mg/kg MS			0,56	<0,05	<0,05	0,09	0,07
Phénanthrène	mg/kg MS			5,39	<0,05	0,06	0,12	0,79
Anthracène	mg/kg MS			3,99	0,08	0,13	0,16	0,33
Fluoranthène	mg/kg MS			6,89	0,26	0,36	0,53	1,49
Pyrène	mg/kg MS			6,82	0,26	0,33	0,65	1,28
Benzo(a)anthracène	mg/kg MS			3,71	0,19	0,24	0,38	0,94
Chrysène	mg/kg MS			3,65	0,21	0,23	0,3	0,76
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS			3,33	0,29	0,28	0,4	1,18
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS			1,41	0,11	0,15	0,13	0,45
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS			2,39	0,21	0,19	0,29	0,98
Dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS			0,29	0,07	<0,05	<0,05	0,19
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg MS			0,85	0,17	0,12	0,14	0,67
Indène(1,2,3-c,d)pyrène	mg/kg MS			0,91	0,16	0,12	0,14	0,79
Somme des HAP	mg/kg MS			40,75<x<40,98	2,06<x<2,28	2,29<x<2,49	3,61<x<3,71	10,12<x<10,17
HYDROCARBURES AROMATIQUES VOLATILS								
Benzène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Toluène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Ethylbenzène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
m-p-Xylène	mg/kg MS			<0,05	0,05	<0,05	<0,05	0,05
o-Xylène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
Somme des BTEX			6	<1,0	0,05	<1,0	<1,0	0,05

<LQ : teneur inférieure à la limite de quantification du laboratoire
 teneur supérieure au bruit de fond géochimique
 teneur supérieure au seuil de dépollution

Tableau 7 : Résultats des analyses des flancs de fouille dépotage et postes de distribution

			Fouille dépotage		Fouille postes	
		Bruit de fond sols ordinaires (INRA)	Seuils de dépollution	S6-1bis	S6-2	S8
Paramètres	Unités			02/05/2012	19/04/2012	19/04/2012
Matière sèche	% P.B.					
Refus pondéral à 2 mm	% P.B.					
Préparation physico-chimique (séchage à 40°C)						
Carbone Organique Total par Combustion	mg/kg MS					
Minéralisation Eau Régale - Bloc chauffant après p						
METALLUX						
Arsenic (As)	mg/kg MS	25		11,9	<4,78	19,4
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	0,45		<0,40	<0,40	<0,40
Chrome (Cr)	mg/kg MS	90		21,8	5,64	19
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	20		37	<5,00	50,1
Nickel (Ni)	mg/kg MS	60		18,4	4,14	14,5
Plomb (Pb)	mg/kg MS	50		54,3	5,54	84,3
Zinc (Zn)	mg/kg MS	100		1280	43,9	141
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,2		0,24	<0,10	0,43
HYDROCARBURES TOTAUX						
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS		500	308	129	35,6
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS			96,4	59	3,99
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS			149	55,2	5,23
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS			47,6	12,3	9,48
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS			15,3	2,33	16,9
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES						
Naphthalène	mg/kg MS			<0,05	0,06	<0,05
Acénaphthylène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05
Acénaphthène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05
Fluorène	mg/kg MS			<0,05	0,05	<0,05
Phénanthrène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05
Anthracène	mg/kg MS			0,07	<0,05	<0,05
Fluoranthène	mg/kg MS			0,12	<0,05	0,08
Pyrène	mg/kg MS			0,14	<0,05	0,05
Benzo(a)anthracène	mg/kg MS			0,09	<0,05	<0,05
Chrysène	mg/kg MS			0,08	<0,05	<0,05
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS			0,11	<0,05	0,08
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS			0,07	<0,05	<0,05
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05
Indéno(1,2,3-c,e)pyrène	mg/kg MS			<0,05	<0,05	<0,05
Somme des HAP	mg/kg MS			0,68<x<1,13	0,11<x<0,81	0,17<x<0,82
HYDROCARBURES AROMATIQUES VOLATILS						
Benzène	mg/kg MS			<0,05	0,05	<0,05
Toluène	mg/kg MS			<0,05	0,16	<0,05
Ethylbenzène	mg/kg MS			<0,05	0,75	<0,05
m+p-Xylène	mg/kg MS			<0,05	0,93	<0,05
o-Xylène	mg/kg MS			<0,05	0,24	<0,05
somme des BTEX			6	<LQ	2,13	<LQ

<LQ : teneur inférieure à la limite de quantification du laboratoire
 : teneur supérieure au bruit de fond géochimique
 : teneur supérieure au seuil de dépollution

2.4.4.1 Contrôle de la qualité des matériaux triés utilisés pour le remblaiement des fouilles

Le tableau suivant synthétise les résultats des analyses sur les stocks de terres triées, utilisées pour le remblaiement des différentes fouilles.

Tableau 8 : Résultats des analyses sur les stocks de terres triées réutilisées sur site

		Terres excavées réutilisées pour remblaiement					
		Brut de fond sans emballage (CRA)	Critères accréditation ISO1 (MARS 2010)	TP1	TP2	TP3-2	TP4
Paramètres		Unités		05/01/2012	19/04/2012	19/04/2012	19/04/2012
Matière sèche	% P.B.			50			
Rehaus normal à 2 mm	% P.B.			32,9			
Préparation physico-chimique (séchage à 105°C)				-			
Carbone Organique Total par Combustion	mg/kg MS			11500			
Minéralisation Eau Récalc - Bac chauffant après p							
METALLIQUES							
Arsenic (As)	mg/kg MS	25					0,77
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	0,40					<0,02
Chrome (Cr)	mg/kg MS	50					6,9
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	20					14,8
Nickel (Ni)	mg/kg MS	50					0,01
Ploomb (Pb)	mg/kg MS	50					25,2
Zinc (Zn)	mg/kg MS	100					31,5
Mercurie (Hg)	mg/kg MS	0,3					<0,10
HYDROCARBURES TOTAUX							
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS		500	69,7	158	42,7	292
HCT (C10 - C16) (Calcul)	mg/kg MS			6,01			90,8
HCT (C16 - C22) (Calcul)	mg/kg MS			11,9			129
HCT (C22 - C28) (Calcul)	mg/kg MS			21,8			32,6
HCT (C28 - C40) (Calcul)	mg/kg MS			29,2			17,9
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES							
Naphtalène	mg/kg MS			<0,05			0,08
Acénaphtylène	mg/kg MS			<0,05			0,1
Acénaphtène	mg/kg MS			<0,05			<0,05
Fluorène	mg/kg MS			<0,05			0,05
Phénanthrène	mg/kg MS			0,69			0,21
Anthracène	mg/kg MS			<0,05			0,1
Fluoranthène	mg/kg MS			0,21			0,45
Pyrène	mg/kg MS			0,2			0,41
Benzofluoranthène	mg/kg MS			0,17			0,31
Chrysène	mg/kg MS			0,19			0,28
Benzokéryléne	mg/kg MS			0,38			0,47
Benzobenzofluoranthène	mg/kg MS			0,21			0,17
Benzopéryléne	mg/kg MS			0,14			0,33
Dibenzofluoranthène	mg/kg MS			<0,05			0,11
Dibenzopéryléne	mg/kg MS			0,12			0,33
Indène 1,2,3,4-dioxène	mg/kg MS			0,1			0,38
Somme des IAP	mg/kg MS		50	1,81x10 ⁻² 11			3,76x10 ⁻² 33
HYDROCARBURES AROMATIQUES VOLATILS							
Benzène	mg/kg MS			0,11			<0,05
Toluène	mg/kg MS			0,05			<0,05
Phtylbenzène	mg/kg MS			<0,05			<0,05
m,p-Xylène	mg/kg MS			0,16			0,05
o-Xylène	mg/kg MS			0,06			<0,05
Somme des BTEX	mg/kg MS		6	0,45			0,05
POLYCHLOROBIPHENYLES							
PCB 28	mg/kg MS			<0,01			
PCB 52	mg/kg MS			<0,01			
PCB 104	mg/kg MS			<0,01			
PCB 118	mg/kg MS			<0,01			
PCB 128	mg/kg MS			<0,01			
PCB 152	mg/kg MS			<0,01			
PCB 180	mg/kg MS			<0,01			
SOMME PCB (7)	mg/kg MS		1	<0,01			
LIXIVIATION ET ANALYSES SUR ELUAT							
Lixiviation 2x24 heures				-			
Rehaus normal à 4 mm	% P.B.			21,5			
Volumé	ml			240			
Massé	g			25,1			
pH (Potentiel d'Hydrogène)				6,33			
Température de mesure du pH	°C			23			
Conductivité corrigée automatiquement à 25°C/cm				109			
Température de mesure de la conductivité °C				21,1			
Résidu sec à 105 °C	mg/kg MS		4000	<0,00			
Résidu sec à 105 °C (calcul)	% MS			<0,2			
Carbone Organique par oxydation (CO2)	mg/kg MS		500	100			
Chlorures	mg/kg MS		800	23,6			
Fluorures	mg/kg MS		10	<0,00			
Sulfate	mg/kg MS		1000	229			
Indice de salinité (calcul mg/kg)	mg/kg MS		1	<0,50			
Arsenic	mg/kg MS		0,5	<0,20			
Beryllium	mg/kg MS		20	0,19			
Chrome	mg/kg MS		0,5	<0,10			
Cuivre	mg/kg MS		2	<0,10			
Hexachlore	mg/kg MS		0,5	<0,20			
Indice	mg/kg MS		0,4	<0,10			
Ploomb	mg/kg MS		0,5	<0,10			
Zinc	mg/kg MS		4	<0,20			
Mercurie	mg/kg MS		0,01	<0,01			
Antimoine	mg/kg MS		0,06	0,038			
Cadmium	mg/kg MS		0,04	<0,002			
Selenium (Calcul mg/kg après lixiviation)	mg/kg MS		0,1	<0,02			

<0,01 : seuil inférieur à la limite de quantification de la méthode
>0,01 : seuil supérieur au bruit de fond géochimicus
>0,01 : seuil supérieur au seuil d'acceptation en décharge de déchet inertes

3. Contrôle de la qualité des eaux souterraines à l'issue des terrassements

Les 5 piézomètres encore en place autour de la station-service ont été échantillonnés le 23 avril 2012.

Le piézomètre PZ4 ayant été détruit lors des travaux, les piézomètres prélevés sont : NPZ1, NPZ2, PZ1, PZ2 et PZ3.

Les fiches d'échantillonnages des ouvrages sont présentées en **annexe 6**.

Les bordereaux d'analyses du laboratoire sont présentés en **annexe 7**.

L'implantation des ouvrages et les résultats des analyses des eaux sont présentés sur la **figure 2**.

3.1 Piézométrie en avril 2012

Les niveaux de cette nappe, mesurés dans chaque piézomètre le 23 avril 2012, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Niveaux piézométriques mesurés le 23 avril 2012

Nom du piézomètre	Repère	Nivellement relatif du repère* (m)	Profondeur du niveau statique par rapport au repère (m) Avril 2012	Cote relative du niveau statique (m) Avril 2012
Pz1	Bouche à clé (ras du sol)	100,22	0,80	99,42
Pz2	Bouche à clé (ras du sol)	100,23	0,88	99,35
Pz3	Bouche à clé (ras du sol)	100,13**	0,93	99,15
NPz1	Bouche à clé (ras du sol)	99,96	0,79	99,17
NPz2	Bouche à clé (ras du sol)	100,13	0,40	99,73

*Source : rapport ATI Services –octobre 2008

**cote non présentée dans le document ATI, estimée à partir du plan topographique fourni.

Alors que le rapport ATI Services d'octobre 2008 indique un sens d'écoulement des eaux souterraines vers le sud-ouest, les niveaux d'eau mesurés en avril 2012 ne semblent pas montrer un sens d'écoulement cohérent de la nappe superficielle, écoulement très certainement perturbé par les travaux d'excavation à proximité immédiate.

3.2 Valeurs de référence pour les eaux souterraines

Conformément aux termes de la circulaire ministérielle portant sur les modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués, datée du 8 Février 2007, les concentrations dans le milieu eaux souterraines sont comparées aux valeurs de références avec :

- les valeurs définies par l'annexe II de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine.

3.3 Résultats des analyses au laboratoire sur les eaux souterraines

Le tableau suivant présente la synthèse des résultats.

Tableau 10 : Résultats des analyses sur les eaux souterraines

Paramètres	Unités	Valeur guide (arrêté du 11/01/2007) Annexe II					
			NPZ1	NPZ2	PZ1	PZ2	PZ3
Indice Hydrocarbures (C10-C40)							
Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/l		<0,03	0,051	0,035	<0,03	<0,03
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/l		<0,008	0,029	0,008	<0,008	<0,008
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/l		<0,008	<0,008	0,01	<0,008	<0,008
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/l		<0,008	0,015	<0,008	<0,008	<0,008
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/l		<0,008	0,013	0,011	<0,008	<0,008
Hydrocarbures volatils totaux (MeC5 - C10)							
> MeC5 - C8	µg/l		10,7	252	<30,0	<30,0	328
> C8 - C10	µg/l		<30,0	<30,0	<30,0	<30,0	<30,0
Somme MeC5 - C10	µg/l		40,7 <x< 70,7	252 <x< 282	<60,0	<60,0	328 <x< 358
Total hydrocarbures	µg/l	1000	<100,7	<315	<95	<90	<368
BTEX par Head Space/GC/MS							
Benzène	µg/l		<0,50	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50
Toluène	µg/l		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00
Ethylbenzène	µg/l		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00
o Xylène	µg/l		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00
Xylène (méta , para-)	µg/l		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00

µg/l : concentration inférieure à la limite de quantification du laboratoire.

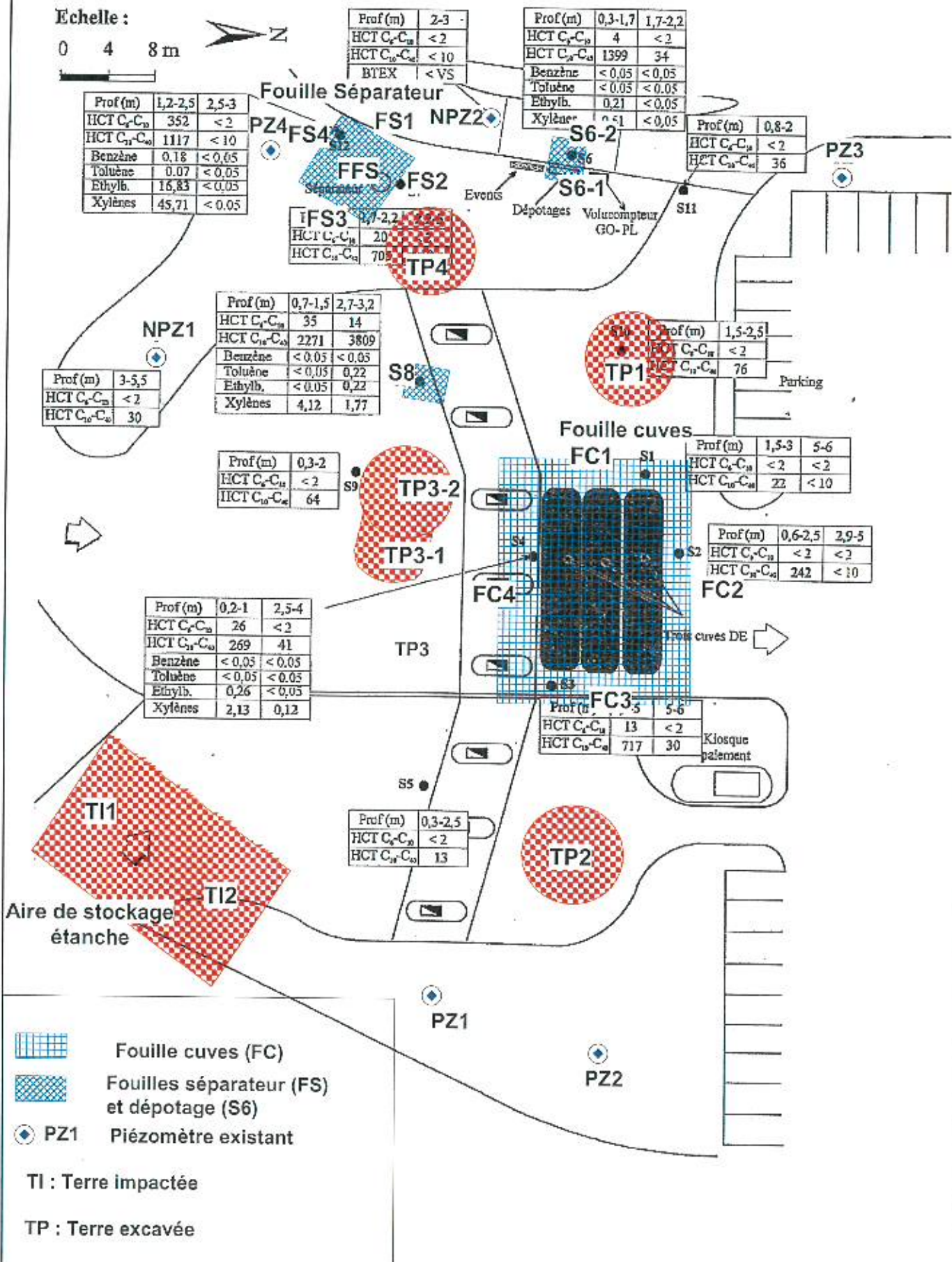
3.4 Commentaire

Les résultats des analyses des eaux au laboratoire montrent :

- la présence de teneurs en hydrocarbures C10-C40 supérieures aux limites de quantification dans NPZ1 et NPz2, les autres teneurs étant inférieures au seuil de quantification du laboratoire,
- la présence de teneurs en hydrocarbures C5-C10 supérieures aux limites de quantification dans NPz1, NPz2 et PZ3, les autres teneurs étant inférieures aux limites de quantification du laboratoire,
- les teneurs totales en hydrocarbures étant toutes inférieures à la valeur de référence des eaux brutes destinées à la production d'eau potable,
- des teneurs en BTEX toutes inférieures aux seuils de quantification du laboratoire.

Echelle :

0 4 8 m



4. Conclusion

A la demande de CARREFOUR, BURGEAP a réalisé un suivi partiel des travaux de démantèlement de son ancienne station-service à Bègles (33). BURGEAP a effectué le suivi des excavations, du tri et de l'évacuation de matériaux souillés en centre de traitement agréé. BURGEAP a également effectué les prélèvements et les analyses des matériaux demeurés ou remis en place sur le site de l'ancienne station-service des Rives d'Arcins et les prélèvements et analyses des eaux souterraines entre mars et mai 2012.

Les matériaux souillés mis en évidence au cours de ces travaux ont fait l'objet d'une procédure d'évacuation : au total **441,12 tonnes** de matériaux ont été transportés vers le biocentre agréé de Changé (53) pour y subir un traitement par voie biologique.

Après excavation, les résultats analytiques obtenus sur les échantillons de matériaux demeurés ou remis en place ont permis de mettre en évidence des teneurs en hydrocarbures inférieures à 500 mg/kg (à l'exception du fond de fouille du séparateur à 581 mg/kg, qui n'a pas pu être re-purgé en raison de la présence d'eau) et des teneurs en BTEX inférieures à 6 mg/kg au droit de l'ensemble des points de prélèvements.

Au regard de ces résultats et étant donné l'usage envisagé sur le site, à savoir de la voirie, aucune mesure de gestion complémentaire n'est préconisée et une évaluation qualitative des risques sanitaires n'apparaît pas justifiée.

Les travaux de démantèlement et terrassement n'ayant pas été menés au-delà du niveau de la nappe, en cas d'excavations sous le niveau de la nappe il est envisageable de rencontrer des matériaux encore impactés.

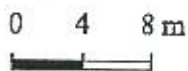
Le contrôle de la qualité des eaux souterraines en avril 2012 montre un impact en hydrocarbures au droit du site, les travaux de démantèlement menés sur le site devraient contribuer à une amélioration de la qualité de ces eaux, à vérifier lors des prochaines campagnes de suivi.

Etant donnée la présence de pollution résiduelle, en cas de changement d'usage, des mesures de gestion complémentaires et/ou des calculs de risques sanitaires seront à envisager afin de s'assurer de la compatibilité du site avec l'usage envisagé.

En complément, nous rappelons les limites des études de pollution en **annexe 8**.

FIGURES

Echelle :



Piézomètre PZ4
détruit



S12



Séparateur



NPZ2

S6

NS 99,73
C5-C10 : 252 << 282
C10-C40 : 64
BTEX < LQ

Events

Dépotages

Volucompteur
GO-PL

S11

PZ3

NS 99,15 m
C5-C10 < 358
C10-C40 < LQ
BTEX < LQ

NPZ1

NS 99,17 m
C5-C10 : 40,7 << 70,7
C10-C40 < LQ
BTEX < LQ

S10



Parking

S1



S9



S4



S2



Trois curves DE

S3



Kiosque
paiement

S5



NS 99,42
C5-C10 < LQ
C10-C40 : 35
BTEX < LQ

PZ1

NS : 99,35 m
C5-C10 < LQ
C10-C40 < LQ
BTEX < LQ

PZ2

◆ PZ1 Piézomètre existant
NS : cote relative (en mètres)
du niveau d'eau

Teneurs en µg/l dans les eaux :
C5-C10 : hydrocarbures C5-C10
C10-C40 : hydrocarbures C10-C40
BTEX : somme du Benzène, Toluène,
Ethylbenzène, Xylènes

ANNEXES

Annexe 1

Planche photographique des travaux

Cette annexe contient 9 pages

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Fouille séparateur à hydrocarbures – 3-04-2012



Fouille anciennes cuves – terrassement accès – 3-04-2012

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Fouille postes de distribution – 11-04-2012



Fouille dépotage et postes de distribution – 11-04-2012

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Fouille anciennes cuves – 11-04-2012



Fouille séparateur – 11-04-2012

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Aire de stockage des terres impactées – 11/04/2012

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Fouille « S8 » à proximité postes de distribution – 19-04-2012



Fouille séparateur et « S12 » - 19-04-2012

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Fouille anciennes cuves – 19-04-2012



Fouille dépotage – 19-04-2012

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Aire de stockage des terres impactées (tas complémentaire TI2) – 19/04/2012

CARREFOUR BEGLES (33) – Démantèlement ancienne station-service



Fouille des cuves partiellement remblayée – 10-05-2012



Fouille ancien dépotage remblayée – 10 - 05-2012



Fouille ancien séparateur remblayée – 10 - 05-2012

Annexe 2

Résultats des analyses sur les parois FS1, FS2 et S6-1 avant purge complémentaire

Cette annexe contient 1 page

			Fouille séparateur		Fouille dépotage	
		Bruit de fond sols ordinaires (INRA)	Seuils de dépollution	FS1	FS2	S6-1
Paramètres	Unités			19/04/2012	19/04/2012	19/01/2012
OBSERVATION						
Matière sèche	% P.B.			PURGE le 2/05/12	PURGE le 2/05/12	PURGE le 2/05/12
Refus pondéral à 2 mm	% P.B.					
Préparation physico-chimique (séchage à 40°C)						
Carbone Organique Total par Combustion	mg/kg MS					
Minéralisation Eau Régale - Hloc chauffant après p						
METALLIQUES						
Arsenic (As)	mg/kg MS	25		7,37	<4,82	<4,93
Cadmium (Cd)	mg/kg MS	0,45		<0,40	<0,40	<0,40
Chrome (Cr)	mg/kg MS	90		12,4	14,2	6,61
Cuivre (Cu)	mg/kg MS	20		15,3	15,7	5,63
Nickel (Ni)	mg/kg MS	60		6,62	11,3	5,35
Plomb (Pb)	mg/kg MS	50		24	19,3	9,22
Zinc (Zn)	mg/kg MS	100		40,2	39,8	198
Mercuré (Hg)	mg/kg MS	0,2		<0,10	<0,10	<0,10
HYDROCARBURES TOTAUX						
Indices Hydrocarbures (C10-C40)	mg/kg MS		500	963	2210	5770
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/kg MS			540	1200	3280
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/kg MS			336	763	2140
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/kg MS			75,9	189	340
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/kg MS			10,6	59,2	17,8
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES						
Naphthalène	mg/kg MS			2	9,05	4,95
Acénaphthylène	mg/kg MS			0,24	0,62	0,82
Acénaphthène	mg/kg MS			0,23	0,42	1,81
Fluorène	mg/kg MS			0,57	0,85	1,89
Phénanthrène	mg/kg MS			0,52	1,2	1,24
Anthracène	mg/kg MS			0,18	0,8	0,51
Fluoranthène	mg/kg MS			0,69	1,25	0,28
Pyrène	mg/kg MS			0,77	1,4	0,43
Benzo(a)anthracène	mg/kg MS			0,45	0,75	<0,26
Chrysène	mg/kg MS			0,39	0,79	<0,26
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS			0,64	1,1	<0,26
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS			0,22	0,42	<0,26
Déno(a)pyrène	mg/kg MS			0,51	0,88	<0,26
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg MS			0,15	0,27	<0,26
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg MS			0,4	0,69	<0,26
Indéno(1,2,3-c,d)pyrène	mg/kg MS			0,49	0,8	<0,26
Somme des HAP	mg/kg MS			8,45	21,2	11,93<x<14,01
HYDROCARBURES AROMATIQUES VOLATILS						
Benzène	mg/kg MS			<0,05	0,6	1,10
Toluène	mg/kg MS			0,06	12,7	0,21
Ethylbenzène	mg/kg MS			0,42	92,5	38,2
m,p-Xylène	mg/kg MS			6	316	78,5
o-Xylène	mg/kg MS			4,23	114	0,57
Somme des BTEX			6	12,71	535,8	118,67

<LO teneur inférieure à la limite de quantification du laboratoire

teneur supérieure au bruit de fond géochimique

teneur supérieure au seuil de dépollution

Annexe 3

Certificat d'Acceptation Préalable

Cette annexe contient 1 page

Annexe 4

Bordereaux de suivi de déchets

Cette annexe contient 31 pages

N° BSD	Date chargement	Immatriculation	Transporteur	Tonnage pesé (tonnes)
1	11/05/2012	BH115HW53	SARL SORIN	31,76
2	11/05/2012	6477TG53	SARL SORIN	31,18
3	11/05/2012	CB485EL	PEIGNE	34,32
4	11/05/2012	BV374WA	BRUNET	27,18
5	11/05/2012	BW542WB	DELAHAYE	37,14
6	11/05/2012	7412TB63	BROCHARD	34,26
7	11/05/2012	AV061DQ	TRANSJILA	25,62
8	14/05/2012	AV938TW	ARSONNEAU	30,36
9	14/05/2012	5648SP33	DELAHAYE	35,1
10	14/05/2012	3926SV17	TARDET SA	31,06
11	14/05/2012	4307RX76	BOMEX	36,88
12	14/05/2012	AP981YR	BOMEX	28,72
13	14/05/2012	BN339CB	Jean BRUNET	33,76
14	16/05/2012	BS068WP	Jean BRUNET	23,78
TOTAL				441,12

BURGEAP SA
A l'attention d'Audrey Biver
27 rue de Vanves
92 772 Boulogne Billancourt Cedex

Nos réf. :
CC/AT/006-12
Objet :
BSD chantier BX2212
PJ :
BSD

Viviez,
le 4 juin 2012

Madame Biver,

Vous trouverez ci-joint les BSD relatifs au chantier Centre commercial Rives d'Arcins.

Je reste à votre disposition, pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame Biver, l'expression de nos salutations distinguées.

Audrey TEQUI,
Assistante d'exploitation

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 14

Émetteur du bordereau

- Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)
- Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) Autre détenteur

N° SIRET : 397 509 647 000412

NOM : SOGAR A France

Adresse : 1 rue Jean Helmer - 2AE

Tél : 05 56 49 38 22

Fax : 05 56 49 85 69

Personne à contacter : Audrey BÉVER - BURGEAP

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet :

Dénomination usuelle :

17 015 014 L

Consistance : solide liquide gazeux

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser)

6. Quantité réelle estimée 24 tonne(s)

Nombre de colis :

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Récépissé n° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél. :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

N° SIRET : 403 131 392

NOM : SÈCHÉ Import Jean BRUNET

Adresse : Les Hêtres - 53311 CHANGÉ cedex

Tél. : 02-43-59-60-00

Fax : 02-43-59-60-01

Mél. :

Personne à contacter :

Récépissé n° : 4920030403

Département : 43

Limite de validité : 13/01/2014

Mode de transport : Route

Date de prise en charge : 16/05/12

Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Signature et cachet :

NOM : Audrey BÉVER

Date : 16/05/12

BURGEAP

33130 BESLES

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : 334 055 183 0003 5 RCS Laval

NOM : SÈCHÉ

Adresse : Les Hêtres - 53311 CHANGÉ cedex

Personne à contacter : ROSPARS

Quantité réelle présentée :

Date de présentation : 21/05/12

Lot accepté : oui non

Motif du refus :

Signature : ROSPARS

Date : 21/05/12

Séché éco-industries
Séché global solutions
STOCKAGE DÉCHET DANGEREUX
Tél. 02 43 59 60 06
Fax 02 43 59 60 57

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :

D8/D5

STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : ROSPARS

Date : 25 MAI 2012

Signature et cachet :
Séché éco-industries
Séché global solutions

SAS au capital de 1 000 000 Euros
334 055 183 0003 RCS Laval

LES HÊTRES - 53311 CHANGÉ Cedex FRANCE redex

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Mél. :

Fax :

Bordereau de suivi des déchets

Page n° 1 / 1

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

1. Emission du bordereau
Emission n° : 11
Emetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir annexe 1)
 Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir annexe 2) Autre détenteur
N° SIRET : 397 000 1947 0001 2
NOM : SOGARA France
Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAUT
31002 EURY
Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69
Mél :
Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 18 à 19 à remplir)
 non
N° SIRET : 3334 000 1193 19993 2
NOM : SEI
Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex
Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25
Mél :
Personne à contacter :
N° de CAP (le cas échéant) : **BIO 1205100044**
Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet
Rubrique déchet : 117 05 04
Consistance : solide liquide gazeux
Dénomination usuelle : Terres polluées

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement
 benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité
 réelle estimée 26 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
N° SIREN : [] [] [] [] [] []
NOM :
Adresse :
Récépissé N° :
Limite de validité :
Personne à contacter :
Tél. :
Fax :
Mél :

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
N° SIREN : 8181 8181 8181
NOM : SEGHE-TRANSPORT BOMEX
Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex
Tél. : 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01
Mél :
Personne à contacter :
Récépissé N° : 2005/107E103
Département : 44
Limite de validité : 2014
Mode de transport : Route
Date de prise en charge : 14/05/12
Signature :
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau
Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
NOM : Audrey Biver Date : 14/05/12
Signature et cachet :
BURGEAP
Agence Sud-Ouest - Bordeaux
Bât. 51, rue des Terres Neuves 33130 BEGLES
Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 89 69

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
N° SIRET : 834 000 1842 0003 2
NOM : SEBÉCHÉ Eco-Industries
Adresse : Les Hêtres 53811 Changé Cedex
53811 CHANGÉ cedex
Personne à contacter : Alain ROSPARS
Quantité réelle présentée : 367880 tonne(s)
Date de présentation : 21 MAI 2012
Lot accepté : oui non
Motif de refus :
Signature : ppud Date : 21 MAI 2012
Signature et cachet :
Séché éco-industries
STOCKAGE DÉCHET DANGEREUX
Tél. 02 43 59 60 06
Fax 02 43 59 60 57

11. Réalisation de l'opération
Code D/R :
Description : D8/D5
STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE
Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
NOM : ppud
Date : 25 MAI 2012
Signature et cachet :
Séché éco-industries
SAS au capital de 1 000 000 €
334 035 183 00015 RCS : local

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571 *01)
Traitement prévu (code D/R) :
N° SIRET : [] [] [] [] [] []
NOM :
Adresse :
Personne à contacter :
Tél. :
Mél :
Fax :

L'original du bordereau suit le déchet.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 2

1. Émetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir annexe 1)
 Partenaire ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir annexe 2) Autre détenteur
 N° SIRET : 397 609 947 0001 2
 NOM : SOGARA France
 Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENALT 31002 EURY
 Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69
 Mél :
 Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
 Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 non
 N° SIRET : 3334 056 183 9993 6
 NOM : SEI
 Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex
 Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25
 Mél :
 Personne à contacter :
 N° de CAP (le cas échéant) : BIO 1205100044
 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet
 Rubrique déchet : 117 015 104 L
 Consistance : solide liquide gazeux
 Dénomination usuelle : Terres polluées

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)


5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 28 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
 N° SIREN :
 NOM :
 Adresse :
 Récépissé N° : Département :
 Limite de validité :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
 N° SIREN : 414 076 138
 NOM : SECHE TRANSPORT DELAHAYE
 Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex
 Tél. 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01
 Mél :
 Personne à contacter :

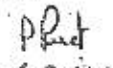
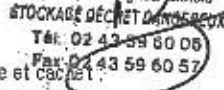
Récépissé N° : AR2007 053 53 Département : 53
 Limite de validité : 23/08/12
 Mode de transport : Route
 Date de prise en charge : 14/05/12
 Signature : 
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

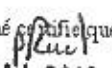

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : Audrey Biver Date : 14/05/12
 Signature et cachet : 

BURGEAP
 Agence Sud-Ouest - Bordeaux
 Bât. 51, rue des Terres Neuves 33130 BEGLES
 Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 89 69

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
 N° SIRET : 834 055 183 0003 6
 NOM : SEI SÉCHÉ Eco-Industries
 Adresse : Les hêtres 53311 Changé Cedex 357100
 53811 CHANGÉ cedex
 Personne à contacter : Alain ROSPARS
 Quantité réelle présentée : tonne(s)
 Date de présentation : 18 MAI 2012
 Lot accepté : oui non
 Motif de refus :
 Signature :  Date : 18 MAI 2012
 Signature et cachet : 

11. Réalisation de l'opération :
 Code D/R : D8/D5
 Description : STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 NOM : 
 Date : 25 MAI 2012
 Signature et cachet : 

SIRET 832 007 222 001 97
 SAS au capital de 1 000 000 Euros
 134 055 183 0003 RCS Nivel
 Les hêtres - 53311 CHANGÉ Cedex

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01).
 Traitement prévu (code D/R) :
 N° SIRET :
 NOM :
 Adresse :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

L'original du bordereau suit le déchet.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n°: **10**

1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir article 1)

Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir article 2) Autre détenteur

N° SIRET: **397 009 847 0001 12**
NOM: **SOGARA France**
Adresse: **1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAUT 31002 EURY**
Tél.: **05.56.49.38.22** Fax: **05.56.49.89.69**
Mél:
Personne à contacter: **Audrey BIVER - BURGEAP**

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 non

N° SIRET: **3334 055 183 1993 01**
NOM: **SEI**
Adresse: **Les hêtres 53811 Changé Cedex**
Tél.: **02.43.59.60.05** Fax: **02.43.59.60.25**
Mél:
Personne à contacter:
N° de CAF (le cas échéant): **BIO 1205100044**
Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R):

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet: **117 05 04** Consistance: solide liquide gazeux

Dénomination usuelle: **Terres polluées**

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement: benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis:


6. Quantité réelle estimée **26** tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN: **1111 1111 1111** Récépissé N°: Département:
NOM: Limite de validité:
Adresse: Personne à contacter:
Tél.: Fax:
Mél:

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN: **3334 055 183 0003 5** Récépissé N°: **022370** Département: **47**
NOM: **SECHE-TRANSPORT TARDETS S.A.S** Limite de validité: **22/12/13**
Adresse: **Les Hêtres - 53311 Changé Cedex** Mode de transport: **Route**
Tél.: **02.43.59.60.00** Fax: **02.43.59.60.01** Date de prise en charge: **14/05/12**
Mél:
Personne à contacter: Signature: 

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau:

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM: **Audrey Biver** Date: **14/05/12**

Signature et cachet:

BURGEAP

Agence Sud-Ouest - Bordeaux
Bât. 51, rue des Terres Neuves 33130 BEGLES
Tél: +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 89 69

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination


N° SIRET: **334 055 183 0003 5**
NOM: **SEI**
Adresse: **Les hêtres 53811 Changé Cedex**
Personne à contacter: **Alain ROSPARS**
Quantité réelle présentée: **26** tonne(s)
Date de présentation: **15/05/12**
Lot accepté: oui non
Motif de refus:

11. Réalisation de l'opération:

Code D/R:
Description: **D8/D5 STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE**

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM: **ALAIN ROSPARS** Signature et cachet:
Date: **25 MAI 2012**

Signature: **P.R.A.T** Signature et cachet: 
Date: **15/05/12**

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01):

Traitement prévu (code D/R):
N° SIRET: **1111 1111 1111 1111 11** Personne à contacter:
NOM: Tél.: Fax:
Adresse: Mél:

L'original du bordereau suit le déchet.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 13

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 397 509 1947 0001 12 NOM : SOGARA France Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAUULT SA 002 EURV Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69 Mél : Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 3334 055 193 1993 5 NOM : SEI Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : BIO 1205100044 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 04 L Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> barrique <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :			
6. Quantité : <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : Département : NOM : Adresse :		Récépissé N° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 465 114 352 NOM : SECHE-TRANSPORT Jean Bunned Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex Tél. : 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01 Mél : Personne à contacter :		Récépissé N° : 43 2009 04 03 Département : 49 Limite de validité : 13/04/2014 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 14/05/12 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 à 21 à remplir)	
---	--	---	--

- DECLARATION GENERALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : Audrey Biver Date : 14/05/12
 Signature et cachet :



BURGEAP
 Agence Sud-Ouest - Brest
 Bât. 51, rue des Terres Neuves
 Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 - Fax +33 (0)5 56 49 38 22
 SIRET 682 008 222 001 17

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : 3334 055 193 1993 5 NOM : SECHE Eco-industries Adresse : Les hêtres 53311 Changé Cedex 53838 CHANGÉ Cedex Personne à contacter : Alain ROSPARS Quantité réelle présentée : tonne(s) Date de présentation : 15/05/12 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : P. RAT Signature et cachet : Date : 15/05/12		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : D8/D5 STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : 25 MAI 2012 Date : Signature et cachet : Sèche Eco-industries Sèche global solutions SAS au capital de 1 000 000 Euros 134 045 164 00000 RCS Laval Les hêtres - B.P. 20 - 53311 Changé Cedex	
--	--	---	--

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01) :
 Traitement prévu (code D/R) :
 N° SIRET : Personne à contacter :
 NOM : Tél. : Fax :
 Adresse : Mél :

L'original du bordereau suit le déchet.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 12

1. Emetteur du bordereau

Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir annexe 1)

Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir annexe 2) Autre détenteur

N° SIRET : 397 898 947 0001 12
NOM : SOGARA France
Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAU

Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69

Mél :
Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 non

N° SIRET : 394 055 183 9993 5

NOM : SEI

Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex

Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25

Mél :

Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) : BIO 1205100044

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 117 015 04

Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : Terres polluées

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) : _____

Nombre de colis : _____

6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : 111 111 111

NOM :

Adresse :

Récépissé N° : _____ Département : _____

Limite de validité : _____

Personne à contacter : _____

Tél. : _____

Fax : _____

Mél : _____

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : 885 184 505

NOM : SECHE TRANSPORT DOMEX

Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex

Tél. : 02.43.59.60.00 Fax. : 02.43.59.60.01

Mél :

Personne à contacter :

Récépissé N° : 2005VSC0103 Département : 44

Limite de validité : 2014

Mode de transport : Route

Date de prise en charge : 14/05/12

Signature : _____

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : Audrey Biver

Date : 14/05/12

Signature et cachet : _____

BURGEAP

Agence Sud-Ouest - Bordeaux
Bât. 51, rue des Terres Neuves 33130 BEGLES
Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 89 69

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : 394 055 183 9993 5

NOM : SÉCHÉ Eco-Industries

Adresse : Les Hêtres 53311 Changé Cedex
53811 CHANGÉ

Personne à contacter : Alain ROSPARS

Quantité réelle présentée : _____ tonne(s)

Date de présentation : 15/05/12

Lot accepté : oui non

Motif de refus : _____

Signature : _____

Date : 15/05/12

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R : _____

D8/D5

STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Description : _____

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : Séché

Date : 25 MAI 2012

Signature et cachet : _____

Séché

Eco-industries

SÉCHÉ GLOBAL SOLUTIONS

SA au capital de 1 000 000 € utos

334 055 183 0003 RCS Laval

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) : _____

N° SIRET : 111 111 111 111 11

NOM :

Adresse :

Personne à contacter : _____

Tél. : _____

Mél : _____

Fax : _____

L'original du bordereau suit le déchet

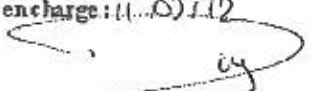
Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

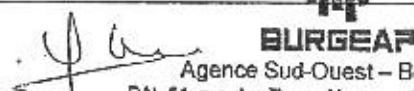
Bordereau n° 5

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir article 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir article 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : <u>3334 055 1143 9993 6</u> NOM : SEI Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : BIO 1205100044 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : <u>117 05 04</u> <input type="checkbox"/> Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées		4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> bennes <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)		Nombre de colis :	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée <u>2,8</u> tonnes (s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <u>111 111 111</u> NOM : Adresse :		Récépissé N° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Mél : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : <u>4111 1330 5388</u> NOM : <u>SECHE TRANSPORT</u> Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex Tél. : 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01 Mél : Personne à contacter :		Récépissé N° : <u>AR 200753053</u> Département : <u>53</u> Limite de validité : <u>23/05/2012</u> Mode de transport : <u>Route</u> Date de prise en charge : <u>11/05/12</u> Signature :  <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
---	--	--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : <u>Audrey Biver</u> Date : <u>11/05/12</u>		Signature et cachet :  BURGEAP Agence Sud-Ouest - Bordeaux Bât. 51, rue des Terres Neuves - 33130 BEG... Tél +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 38 22	
---	--	---	--

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : <u>8334 055 1143 9993 6</u> NOM : SEI Adresse : Les hêtres 53311 Changé Cedex 53811 Changé Personne à contacter : Quantité réelle présentée : <u>33405518300035</u> ACS (tonne(s)) Date de présentation : <u>11/05/12</u> Lot accepté : <u>Les hêtres - B.P. de</u> Motif de refus : <u>53811 CHANGÉ Cedex</u> non Signature : <u>ROSPARS</u> Signature et cachet :  Date : <u>15/05/12</u>		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : <u>D8/D5</u> <u>STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE</u> Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : <u>ROSPARS</u> Date : <u>25 MAI 2012</u> Signature et cachet :  SIRET 162700822200197	
12. Destination ultérieure prévue (le nouveau bordereau sera accusé par l'émetteur CERFA n° 12571*01) Traitement prévu (code D/R) : <u>02 43 59 60 87</u> N° SIRET : <u>000 000 000 000 000 0</u> NOM : Adresse :		Personne à contacter : Tél. : Mél : Fax :	

L'original du bordereau suit le déchet.

Bordereau de suivi des déchets

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 8

1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir article 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir article 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 397 609 947 0001 12 NOM : SOGARA France Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAUT 31002 EURY Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69 Mél : Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 3334 055 1193 19993 01 NOM : SEI Adresse : Les hêtres 53811 Changé Codex Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : BIO 1205100044 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 117 05 04 L Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Terres polluées		4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :		6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 26 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :		Récépissé N° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Mél : Département :	

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 8338 1459 034 NOM : SECHE TRANSPORT ARSONNEAU Adresse : Les Hêtres - 53211 Changé Cedex 86200 LOU-DUON Tél. : 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01 Mél : Personne à contacter :		Récépissé N° : 862005049 Département : 86 Limite de validité : 10/03/15 Mode de transport : Route Date de prise en charge : 14/05/12 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
--	--	---	--

- DECLARATION GENERALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : Audrey Biver Date : 14/05/12
 Signature et cachet :

BURGEAP
 Agence Sud-Ouest - Bordeaux
 Bât. 51, rue des Terres Neuves 33130 BEGLEES
 Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 89 61
 SIRET 882 006 222 001 97

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : 3334 055 1193 19993 01 NOM : SEI Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex Personne à contacter : Alain ROSPARS Quantité réelle présentée : 30T360 tonnes(s) Date de présentation : 20 MAI 2012 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : 20 MAI 2012		11. Réalisation de l'opération : Code D/R : D8/D5 Description : STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : 20 MAI 2012 Signature et cachet : SAs au capital de 4 500 000 Euros 334 055 183 0035 RCS Laval SIRET 334 055 183 0035	
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01) : Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :		Personne à contacter : Tél. : Mél : Fax :	

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° 7

1. Émetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir article 1)
 Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir article 2) Autre détenteur

N° SIRET : 397 009 1647 0001 2
 NOM : SOGARA France
 Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAUT
 91002 EVRY
 Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69
 Mél :
 Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévu
 Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (adresses 13 à 19 à remplir)
 non

N° SIRET : 334 055 183 19993 5
 NOM : SEI
 Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex
 Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25
 Mél :
 Personne à contacter :
 N° de CAP (le cas échéant) : BIO 1205100044
 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet
 Rubrique déchet : 17 05 04
 Consistance : solide liquide gazeux
 Dénomination usuelle : Terres polluées

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 25 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
 N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Récépissé N° : Département :
 Limite de validité :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
 N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM : SECHE TRANSPORT - TRANJILA
 Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex
 Tél. : 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01
 Mél :
 Personne à contacter :
 Récépissé N° : 2010-45 Département : 35
 Limite de validité : 22/12/2015.
 Mode de transport : Route
 Date de prise en charge : 11/05/12
 Signature :
 Transport multimodal (Cadrans 20 et 21 à remplir)


- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : Audrey Biver Date : 11/05/12
 Signature et cachet : 

BURGEAP
 Agence Sud-Ouest - Bordeaux
 Bât. 51, rue des Terres Neuves - 33150 BEGL
 Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 86
 SIRET 682 009 227 001 97

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
 N° SIRET : 334 055 183 19993 5
 NOM : SEI
 Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex
 Personne à contacter :
 Quantité réelle : 25 tonnes
 Date de présentation : 25/05/12
 Lot accepté : oui non
 Motif de refus :
 Signature : 
 Date : 25/05/12

11. Réalisation de l'opération :
 Code D/R :
 Description : DS/DS
STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 NOM : 
 Date : 25/05/2012
 Signature et cachet : 

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01)
 Traitement prévu (code D/R) :
 N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

Bordereau de suivi des déchets

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 4

1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir article L)

Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir article 2)

Autre détenteur

N° SIRET : 397 809 847 0001 2
NOM : SOGARA France
Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAU
91002 EURY
Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69
Mél :
Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

oui (cadres 15 à 19 à remplir)
 non

N° SIRET : 334 055 183 9993 2
NOM : SEI
Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex
Tél. : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25
Mél :
Personne à contacter :
N° de CAP (le cas échéant) : **BIO 1205100044**
Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 117 05 04
Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : Terres polluées

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité : réelle estimée 24 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : [] [] [] [] [] []
NOM :
Adresse :
Récépissé N° :
Limite de validité :
Personne à contacter :
Tél. :
Mél :
Département :
Fax :

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] 40919 392
NOM : ~~SECHE TRANSPORT~~ TRANSPORT BRUNET
Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex
Tél. : 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01
Mél :
Personne à contacter :

Récépissé N° : 49200304
Limite de validité :
Mode de transport : Route
Date de prise en charge : 11 05 12
Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : Audrey Biver Date : 11 05 12
Signature et cachet :

BURGEAP
Agence Sud-Ouest - Bordeaux
Bât. 51, rue des Terras Neuves - 33130 BEGLE
Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 - Fax +33 (0)5 56 49 89 6
SIRET 682 008 222 601 87

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : 804 055 183 0003 2
NOM : SÉCHÉ Eco-Industries
Adresse : Les hêtres - ZAE 20
53811 CHANGÉ Cedex
Personne à contacter : Alain ROSPARS
Quantité réelle présentée : 27 TRO tonne
Date de présentation : 11 05 12
Lot accepté : oui non
Motif de refus :
Signature :
Date : 11 05 12

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R :
Description : **D8/D5 STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE**

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM :
Date : 25 MAI 2012
Signature et cachet :

Séché éco-industries
Séché global solutions

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à un déchet identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :
N° SIRET : [] [] [] [] [] []
NOM :
Adresse :
Personne à contacter :
Tél. :
Mél :
Fax :

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : **6**

1. Émetteur du bordereau
 Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir annexe 1)
 Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir annexe 2) Autre détenteur
 N° SIRET : **397 009 047 0001 2**
 NOM : **SOGARA France**
 Adresse : **1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAU**
31002 EURY
 Tél. : **05.56.49.38.22** Fax : **05.56.49.89.69**
 Mél :
 Personne à contacter : **Audrey BIVER - BURGEAP**

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue
 Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 13 à 19 à remplir) non
 N° SIRET : **334 055 183 19993 5**
 NOM : **SEI**
 Adresse : **Les hêtres 53811 Changé Cedex**
 Tél. : **02.43.59.60.05** Fax : **02.43.59.60.25**
 Mél :
 Personne à contacter :
 N° de CAP (le cas échéant) : **BIO 1205100044**
 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet
 Rubrique déchet : **117 05 04** Consistance : solide liquide gazeux
 Dénomination usuelle : **Terres polluées**

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée **27** tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)
 N° SIRET : **111 111 111**
 NOM :
 Adresse :

Récépissé N° : Département :
 Limite de validité :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur
 N° SIRET : **1103 1113 6511-00015**
 NOM : **SÉCHÉ TRANSPORT TRANSPORT BROUARD**
 Adresse : **Les Hêtres 53811 Changé Cedex**
53500 Matheray 4 rue des Hirons
 Tél. : **02.43.59.60.00** Fax : **02.43.59.60.01**
 Mél :
 Personne à contacter :

Récépissé N° : **2008-53-119** Département **53**
 Limite de validité : **2013**
 Mode de transport : **Route**
 Date de prise en charge : **11/05/12**
 Signature : *[Signature]*
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM : **Audrey Biver** Date : **11/05/12**

Signature et cachet : *[Signature]*
BURGEAP
 Agence Sud-Ouest - Bordeaux
 Bât. 51, rue des Terres Neuves - 33130 BEGLE
 Tél. +33 (0)5 56 49 38 22 Fax +33 (0)5 56 49 89 1

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination
 N° SIRET : **334 055 183 0003 5**
 NOM : **Séché éco-industries**
 Adresse : **Les Hêtres 53811 Changé Cedex**
53500 Matheray 20
 Personne à contacter : **Alain ROSPARS**
 Quantité réelle présentée : **361860** tonne(s)
 Date de présentation : **14/05/12**
 Lot accepté : oui non
 Motif de refus :
 Signature : *[Signature]*
 Date : **14/05/12**

11. Réalisation de l'opération :
 Code DVR : **D8/D5**
 Description : **STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE**
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 NOM : **Alain ROSPARS**
 Date : **23 MAI 2012**
 Signature et cachet : *[Signature]*
Séché éco-industries
 Séché global solutions
 SAS au capital de 1 600 000 Euros
 334 055 183 0003 RCS Laval
 SIRET 682 008 222 001 97

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01) :
 Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET : **111 111 111**
 NOM :
 Adresse :

Personne à contacter :
 Tél. : Fax :
 Mél :

L'original du bordereau suit le déchet.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 2

<p>1. Émetteur du bordereau</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir article 1)</p> <p><input type="checkbox"/> Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir article 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : 397 000 047 0001 2 NOM : SOGARA France Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAU Tél : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69 Mél : Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP</p>	<p>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</p> <p>Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET : 334 055 193 9993 2 NOM : SEI Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex Tél : 02.43.59.60.05 Fax : 02.43.59.60.25 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : BIO 1205100044 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :</p>
--	---

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 04 Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : Terres polluées

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

6. Quantité réelle estimée 26 tonne(s)

<p>7. Négociant (le cas échéant)</p> <p>N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :</p>	<p>Récépissé N° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél : Mél : Département : Fax :</p>
---	---

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : 6182 0012 0883
NOM : SECHE TRANSPORT
Adresse : Les Hêtres - 53311 Changé Cedex
Tél : 02.43.59.60.00 Fax : 02.43.59.60.01
Mél :
Personne à contacter :

Récépissé N° : 200853725 Département : 53
Limite de validité : 2.12.2013
Mode de transport : Route
Date de prise en charge : 11.05.2012

Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : Audrey Biver Date : 11/05/2012

Signature et cachet : **BURGEAP**
Agence Sud-Ouest - Bordeaux
Bât. 51, rue des Terres Neuves - 33130 BEGLES
Tél : +33 (0)5 56 49 38 22 Fax : +33 (0)5 56 49 89 69
SIRET : 682 006 222 001 97

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

<p>10. Expédition reçue à l'installation de destination</p> <p>N° SIRET : 334 055 193 9993 2 NOM : Séché éco-industries Adresse : Les Hêtres 53811 Changé Cedex Personne à contacter : Alain ROSPARS Quantité réelle présentée : 26 tonne(s) Date de présentation : 11/05/12 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : 11/05/12</p>	<p>11. Réalisation de l'opération :</p> <p>Code D/R : Description : D8/D5 STOCKAGE APRÈS TRAITEMENT BIOLOGIQUE</p> <p>Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée</p> <p>NOM : ROSPARS Date : 25 MAI 2012 Signature et cachet : Séché éco-industries SÉCHÉ global solutions 945 au capital de 1 000 000 Euros 13 056 483 0003 0001 0001 SIRET : 682 006 222 001 97</p>
--	---

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :
N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
NOM :
Adresse :
Personne à contacter :
Tél :
Mél :
Fax :

Bordereau de suivi des déchets

- A REMPLIR PAR L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n°: 01

1. Emetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET: 397 000 144 0001 2 NOM: SOGARA France Adresse: 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAUT Tél.: 05.56.49.38.22 Fax: 05.56.49.89.69 Mél: Personne à contacter: Audrey BIVER - BURGEAP		2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET: 334 055 143 9993 5 NOM: SEI Adresse: Les hêtres 53811 Changé Cedex Tél.: 02.43.59.60.05 Fax: 02.43.59.60.25 Mél: Personne à contacter: N° de CAP (le cas échéant): BIO: 1205100044 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R):	
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet: 117 05 04 Consistance: <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle: Terres polluées			
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)			
5. Conditionnement: <input checked="" type="checkbox"/> barils <input type="checkbox"/> citernes <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis:			
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 25 tonne(s)			
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN: NOM: Adresse:		Récépissé N°: Limite de validité: Personne à contacter: Tél.: Mél: Département: Fax:	

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN: NOM: SECHE TRANSPORT Adresse: Les Hêtres - 53311 Changé Cedex Tél.: 02.43.59.60.00 Fax.: 02.43.59.60.01 Mél: Personne à contacter:		Récépissé N°: Limite de validité: Mode de transport: Route Date de prise en charge: 10/05/2012 Signature: <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)	
--	--	--	--

- DECLARATION GENERALE DE L'EMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau:
 Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.
 NOM: Audrey Biver Date: 10/05/2012
 Signature et cachet:

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET: 334 055 143 9993 5 NOM: SEI SECHÉ Eco-industries Adresse: Les Hêtres B.P. 20 53811 Changé Cedex Personne à contacter: Alain ROSPARS Quantité réelle présentée: 31 T 360 tonne(s) Date de présentation: 11 MAI 2012 Lot accepté: <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus: Signature: Date: 11 MAI 2012		11. Réalisation de l'opération: Code D/R: D8/D5 Description: STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM: Séché Signature: Date: 25 MAI 2012 Cachet: SIRET 332 008 222 001 97 345 au capital de 1 600 000 Euros 334 055 143 9993 RCS L'ORIENT	
--	--	--	--

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01):
 Traitement prévu (code D/R):
 N° SIRET:
 NOM:
 Adresse:
 Personne à contacter:
 Tél.:
 Mél:
 Fax:

L'original du bordereau suit le déchet.

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 3

1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (voir article 1)

Personne ayant réalisé une transformation ou un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (voir article 2) Autre détenteur

N° SIRET : 397 899 847 0001 2
NOM : SOGARA France
Adresse : 1, rue Jean MERMOZ - ZAE Saint GUENAU
Tél. : 05.56.49.38.22 Fax : 05.56.49.89.69

Personne à contacter : Audrey BIVER - BURGEAP

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement
 oui (cadres 15 à 19 à remplir)
 non

N° SIRET : 334 055 193 9993 2

NOM : SEI

Adresse : Les hêtres 53811 Changé Cedex

Tél. : 02.43.59.60.05

Fax : 02.43.59.60.25

Mél :

Personne à contacter :

N° de CAP (le cas échéant) : **BIO 1205100044**

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) :

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 117 015 04

Consistance : solide liquide gazeux

Dénomination usuelle : Terres polluées

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement :

benne citerne GRV fût autre (préciser)

Nombre de colis :

6. Quantité

réelle estimée 26 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN :

NOM :

Adresse :

Récépissé N° :

Département :

Limite de validité :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax. :

Mél :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN :

NOM :

Adresse : SECHE TRANSPORT TRANSPORT PEIGNÉ

Tél. : 02.43.59.60.00 Fax. : 02.43.59.60.01

Mél :

Personne à contacter :

Récépissé N° :

Département :

Limite de validité :

Mode de transport : Route

Date de prise en charge : 11/05/12

Signature :

Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

- DECLARATION GENERALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : Audrey Biver

Date : 11/05/12

Signature et cachet :

BURGEAP

Agence Sud-Ouest - Bordeaux

Bat. 51, rue des Terres Neuves - 33430 BEG

Tél. +33 (0)5 56 49 36 22 Fax +33 (0)5 56 49 61

SIRET 682 006 222 001 97

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : 334 055 193 9993 2

NOM : SEI SÈCHE Eco-Industries

Adresse : Les Hêtres - B.P. 20

53811 CHANGÉ Cedex

Personne à contacter :

Quantité réelle présentée : 26 tonne(s)

Date de présentation : 11 MAI 2012

Lot accepté : oui non

Motif de refus :

Signature :

Date :

11 MAI 2012

Alain ROSPARS

Sèche

Eco-Industries

STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Tel. 02 43 59 60 05

Fax 02 43 59 60 57

11. Réalisation de l'opération :

Code DVR :

Description : **D8/D5**
STOCKAGE APRES TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : ROSPARS

Date : 25 MAI 2012

Signature et cachet :

Sèche
Eco-Industries
Sèche global solutions

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à un déchet identifiable le nouveau bordereau sera accompagné du formulaire CERFA n° 12571*01) :

Traitement prévu (code D/R) :

N° SIRET :

NOM :

Adresse :

Personne à contacter :

Tél. :

Fax :

Mél :

L'original du bordereau suit le déchet.